

Réf: Dossier 247164

Avis de constitution

SOCIETE « RAGGI & CIE »

Siège Grand-bassam, GRAND-BASSAM QUARTIER
FRANCE LOT LT185-ILOT 135-PARCELLE 98-SECTION AR,
Lot LT185, Ilot 135

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 23/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RAGGI & CIE »

Objet : -Toute opérations relatives aux travaux funéraires (mouvement funeraire, construction de caveaux, mausolées, chapelle, toute construction sur ou sous terre);

- Tout travaux de cimetiére;

-Représentation commerciale, prestation de service de toute marque afférant au domaine funéraire;

- Divers.

Elle peut réaliser, dans tous les pays étrangers à l'OHADA, toutes opérations qui se rapportent à cet objet social et qui sont compatibles avec celui-ci, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Grand-bassam, GRAND-BASSAM QUARTIER
FRANCE LOT LT185-ILOT 135-PARCELLE 98-SECTION AR,
Lot LT185, Ilot 135

Dirigeant(s) M RAGGI ANTOINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-GRDBSM-2023-B-9807 du 06/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 06/12/2023

